

ÉDITO

Le droit des étrangers fonctionne comme un laboratoire de dispositifs coercitifs extrajudiciaires qui sont ensuite étendus à l'ensemble des citoyens. Ainsi, l'idée que certaines catégories de personnes, considérées comme dangereuses, ont moins de garanties contre l'arbitraire, est passée, en 2006, des étrangers aux supporters sportifs supposés violents et qui peuvent être interdits de séjour et assignés à résidence sur simple décision du Préfet. Puis il y a eu les « mesures administratives de lutte contre le terrorisme » qui échappent au contrôle judiciaire. En 2014, ce fut l'interdiction de sortie du territoire pour les personnes soupçonnées vouloir se rendre sur un théâtre d'opérations de groupements terroristes. La loi du 30.09.2017 a transposé dans le droit commun des mesures de l'état d'urgence dont les perquisitions et les assignations. La définition du terrorisme est en fait floue et malléable, permettant les dérives d'interprétation. Enfin, le Conseil constitutionnel a heureusement censuré le projet du gouvernement souhaitant autoriser le préfet à prononcer des interdictions de manifester à l'encontre de personnes représentant une menace grave pour l'ordre public. Preuve, s'il en faut, que défendre le droit des étrangers est bien défendre aussi le droit de tou/tes. (D'après l'article de Vincent Sizaire dans Le Monde Diplomatique de mai 2022).

INFOS INTERNATIONALES

Premiers transferts de migrants entre l'Italie et la France dans le cadre d'un nouvel accord européen : [Info Migrants](#).

Atlas des migrations dans le monde, du réseau Migreurop ((4ème édition). Sortie le 14 septembre 2022. Cet atlas propose une analyse critique des politiques qui ont été mises en œuvre par les États pour faciliter les mobilités de manière générale. Il donne également à voir la manière dont les migrant-e-s affrontent et détournent quotidiennement les politiques d'immigration restrictives pour mettre en œuvre leur propre liberté de circulation.

[facebook](#).

Lesbos et les migrants. Depuis l'année dernière, la Grèce est redevenue la première porte d'entrée des migrants en Europe ; reportage sur [Arte](#).

Plus de 150 000 migrants empêchés d'entrer en Grèce depuis janvier, selon les autorités : [Info Migrants](#).

Une nouvelle 1ère Ministre au Royaume-Uni : toujours aussi hostile aux migrants ([Info Migrants \(1\)](#) et [Info Migrants \(2\)](#)).

Accueil des réfugiés en Europe : deux poids, deux mesures ? Reportage sur [Arte](#).

Rapport de l'OMS : de moins bons résultats en matière de santé pour de nombreux réfugiés et migrants vulnérables ; à lire sur le site de la [Comede](#).

INFOS NATIONALES

Pour la mise en œuvre du « Système d'entrée/de sortie » (EES) aux frontières extérieures françaises, un décret du 10 août 2022 crée un « dispositif de pré-enregistrement » des données [D. n° 2022-1145, 10 août 2022 : JO, 12 août](#). C'est un système automatisé qui vise à enregistrer l'ensemble des données concernant les ressortissants des États tiers qui pénètrent régulièrement dans l'espace Schengen, sous couvert de visa de court séjour, ou sans visa s'ils en sont dispensés, et d'assurer le respect du délai de séjour autorisé. Est également mise en avant, la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité, et la volonté d'alléger les formalités d'entrée aux frontières extérieures. Il sera mis en relation avec le fichier des personnes recherchées, et celui des documents de voyage volés et perdus d'Interpol, ainsi que le système d'information sur les visas, et le système d'information Schengen. Certes, il fonctionne sur la base du volontariat, mais nous craignons qu'une fois rodé, il puisse devenir obligatoire, représentant un pas de plus vers le « Big brother » de George Orwell.

Qui pour arrêter le ministre de l'intérieur ? « Chargé de juger si la décision d'expulser un imam était conforme au droit, le Conseil d'État s'est montré plus perméable aux objectifs politiques délétères poursuivis par le ministre de l'intérieur qu'aux arguments juridiques qui lui étaient opposés : adhérent sans distance ni réserve à ses thèses, il a, par une ordonnance rendue le 30 août dernier, validé l'expulsion ». Lisez la suite sur l'action collective, signée par ADDE (Avocats pour la défense des droits des étrangers), le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré-es) et le SAF (Syndicat des avocats de France) : [Gisti](#).

Des centaines de migrants évacués d'un bâtiment vide, à Gentilly, : [Info Migrants](#).

Les dangers de la migration clandestine : disparitions, maltraitements ([Info Migrants](#)).

Une avocate en droit des étrangers raconte son travail avec les ressortissants étrangers : [facebook](#).

Plus de 1 600 enfants sans-abri : le collectif lyonnais "Jamais sans toi!" appelle à la mobilisation ; à lire sur [La Provence](#).

Les mineur.e.s non accompagné.e.s en France en 2021 : un article à lire sur le site de [France Terre Asile](#).

« **Dehors il y a des droits, ici il n'y a plus de droits** » : témoignages recueillis sur place dans plusieurs CRA entre fin 2021 et début 2022, dans <https://www.fasti.org>.

100e jour de l'installation du campement de mineurs en recours place de la Bastille, dans le centre de Paris. Environ 60 jeunes vivent sous des tentes, à la merci des intempéries, dans l'espoir d'être hébergés par les autorités ([Utopia56](#)).

La scolarisation des enfants de migrants ; comment elle s'organise à Bailleul : [La Voix du Nord](#).

INFOS MARSEILLE

Les "**cuisinières de la cité des flamants**", rebaptisées "*The Noble Kitchen*", remettent le couvert le jeudi à 12h30 avec un plat typique de la cuisine nigérienne. Venez vous régaler sur place ou à emporter, en soutien à l'équipe qui prépare chaque jour une centaine de plats pour les délogé.es de la cité des Flamants. C'est à la *Dar centre social autogéré*, 127 rue d'Aubagne, Marseille. Prix libre / Maximum de solidarité.

L'Après-M : le financement de la cuisine solidaire s'est achevé en un temps record, grâce à la générosité et à l'engagement de tous et toutes.

La **journée mondiale du migrant et du réfugié** lancée par le Pape dès 1914 se déroulera pour la 108^{ème} année, le dimanche 25 septembre sur le thème « **Construire l'Avenir avec les migrants et les réfugiés** ». Ce thème concerne largement, non seulement les communautés catholiques de la migration mais aussi toutes les associations qui œuvrent depuis longtemps, pour une société fraternelle où chacun d'où qu'il vienne, est reconnu, accueilli, respecté. Ce même jour, le diocèse aura sa messe de rentrée à 16 h à la Cathédrale.. L'archevêque propose que ces deux événements soient liés. Après la célébration est prévu un apéritif sur l'Esplanade Jean Paul II vers les 17h30,18h. Au cours de cet apéritif, une exposition est proposée autour de panneaux.(0,80 sur 1m20). Chaque communauté et chaque association préparera un panneau pour se présenter afin d'amorcer un dialogue avec les « passants".

Accompagnants pour jeunes majeurs isolés scolarisés. RESF 13 recherche des personnes volontaires pour « accompagner » la formation de jeunes majeurs isolés en lycée professionnel. Écrire à resf13@no-log.org.

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Réunion de rentrée de l'Equipe de Mise en Oeuvre du Réseau Hospitalité Marseille, jeudi 15 septembre après midi entre 12h et 17h, à la MMDH.

CULTURE

« **Dix Lions** ». Écrite par Claire Tipy à partir de témoignages entre le Burkina Faso et la France, cette pièce multilingue aborde le parcours administratif de demande de visa d'un couple « *international* » (<http://rpstheatre.com>).

AGENDA

Jeudi 15 septembre : réunion de rentrée de l'équipe de mise en œuvre du Réseau Hospitalité, entre 12h et 17h, à la MMDH, 34 cours Julien, 13006 Marseille.

Jeudi 15 septembre : Cercle de Silence, à partir de 17h 30, Cours St Louis. Sur le thème : *Nouveau projet de loi (sur l'immigration) ? Grand débat ? Et la vie des gens ?*

Samedi et dimanche 17 et 18 septembre : rencontres du Réseau Hospitalité des Hautes-Alpes (voir ÉCH@ n° 128), à la salle des Fêtes de Rambaud.

Mercredi 21 septembre, de 17h30 à 20h : Réunion RESF à Mille Bâbords (61 rue Consolat, 13001 Marseille).

Samedi 24 septembre, de 10h à 18h : Rencontre RESF13 à Saint Savournin 13119.

Dimanche 25 septembre : *journée mondiale du migrant et du réfugié* (cf. ci-dessus).

Mercredi 5 octobre, de 14h30 à 17h : Permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille)

Vendredi 14 octobre : spectacle des « *informel.le.s* » au bénéfice des personnes exilées qu'ils/elles soutiennent, au Rouge Belle de Mai, 47 Rue Fortuné Jourdan, Marseille 13003 (réservations : salvabelle@orange.fr ; 06.87.61.34.00).

Mercredi 19 octobre : 11^{ème} rencontre de l'hébergement solidaire, au théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France (Marseille, 13001).

Jeudi 20 octobre : Cercle de Silence, à 17h 30, Cours St-Louis.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 3 septembre et le 10 septembre, le Réseau Hospitalité a reçu une demande d'hébergement concernant une mère et sa fille.

Les textes de couleur bleue, italique et gras, correspondent aux sources des informations contenues dans le journal ; il suffit de "cliquer" sur ces liens internet pour obtenir l'intégralité des articles considérés.